

L'organisation du clergé

Cet organigramme montre l'organisation du clergé en Europe occidentale à l'apogée du Moyen Âge. Le système fonctionne sur le double principe de l'élection et de la direction (voir légende).

Au sommet de la hiérarchie ecclésiastique se trouve le pape. Celui-ci est élu en conclave par les cardinaux mais, après son élection, c'est lui qui les dirige. Le collège des cardinaux dirige le clergé séculier et le clergé régulier. À la tête du clergé séculier se trouve le pape qui dirige les curés. Dans le clergé régulier, les moines (ou les moniales) élisent l'abbé (ou l'abbesse) qui assure la direction du monastère.

L'organisation du clergé

○ → dirige

○ - - - ▷ élisent

